BUREAU DE SANTE.

Mariages, Naissances, Décès

Inscrits dans les dernières 24 heures.

MARIAGES.

Hector J. LeBlanc à Charlotte Guderlan; Louis Porter à Edna Reese; Sidney Williams à Estella Conrad; Claude D. Andry à Marie L. D'Hérété; Jos. A. Holtroy à Lulu Johnson; Geo. Johnson à Fannie Tibbs; John L. Howard à Laura C. Jones.

NAISSANCES.

Mmes Homer Mahoffey, une fille; Isidore Stendlein, une fille; Hy. Kern Jr., un garçon.

DECES.

Marie Dennis, 62 ans, 1022 St-Claude; Victor Gilmore, 16 ans, Lafayette, Lne: Elizabeth McElroy, 73 ans, 58 Boulevard Morgan; Eleonor E. Turner, 49 ans, 244 Vallette; Victorine Burgan, 28 ans, 6311 Dauphine; Hy Elkel, 79 ans, 1501 Tchoupitoulas; Thos Knee, 67 ans, 719 Mandeville; Nellie Harris, 60 ans, 312 S. Prieur; Eliza Munsay, 90 ans, asile Fink; Mme G. R. Farnham, 64 ans, N. O. Sanitarium; Mary Pierce, 35 ans, 2127 Octavia Maud D. Spencer 40 ans, 618 St. Maurice; Mabel Miller 9 mois, 424 Opelousas; Enfant de Mme Dora Dumas 3 jours, 7203 Franklin; Ackline Caux 65 ans, 434 S. Pierre; Allen Butler 49 ans, 1735 Calliope; Fanny Lambert 34 ans, 814 Deslorde; Romain Lafontaine 63 ans, 2612 Chartres; Eleonore Ricard 24 ans, 1802 Ste. Anne; Mme Francis A. Pullin 46 ans; Amelia M Bertucca, 17 jours, 6215 avenue Hopkins.

TRIBUNAUX.

COUR CIVILE DE DISTRICT.

Jessie R. Bell vs N. O. Gas Light Co. mandamus.

Geo. F. Sherwood vs Hy. R. Fine, réclamation de $450 sur des billets.

O. A. Gibson vs N. O. Railway & Light Co, action en dommages de $654.

Succession ouverte; Geo. Weimann

DEUXIEME COUR CRIMINELLE DE CITÉ.

JUGE A. M. AUCOIN.

Comparutions:

Robert Beverly, violation de l'acte 207 de 1910; Emile Augustin, violation de l'acte 84 de 1908; Ferdinand Chadfaud, Mary Morrissy, violation de l'acte 87 de 1908; Ernest Dumas, Jos N. Otillio, actes de violence; Emile Dennis, larcin.

CE QU'IL Y A DE MIEUX POUR LES INTESTINS

Si vous n'avez pas un fonctionnement régulier, mais des intestins, vous êtes en mauvaise santé. Gardez vos intestins libres et vous vous porterez bien. Il est dangereux de forcer la nature au moyen de remèdes violents ou de pilules de poison. Le moyen le plus doux le plus facile et le meilleur de maintenir les intestins libres et propres, c'est de prendre

CANDY CATHARTIC Cascarets

THEY WORK WHILE YOU SLEEP

MANGEZ-LE COMME DU CANDI

Agréables au Palais. Efficaces, ont Bon Goût Font du Bien, ne Rendent Jamais Malade Faible ou Grippé. 10, 25 et 50 cents la boîte. Demandez par écrit, échantillon gratuit et un pamphlet sur la santé. Adresse: STERLING REMEDY COMPANY, CHICAGO ou NEW YORK.

GARDEZ VOTRE SANG PUR.

23 mars—1an—dim mer ven

Condamnation:

B. Pigets, violation de l'acte 150 de 1910, $10 d'amende ou 30 jours de prison.

Acquittés:

Louis Hollingsworth, blessure; Alphonse Schwartz, emprisonnement illégal.

Trouvé coupable:

F. Bantoa, violation de l'acte 150 de 1910.

Affaires abandonnées:

Joseph E. Brooks, blessure; Frank Lawson, violation de l'acte 176 de 1908.

Envoyé devant la cour criminelle:

John Feehan, attaque à main armée.

Ventes inscrites au bureau d'affectations.

Veuve E. P. Populus à la Dryades B. & L. Ass'n, terrain, Penistson, Gén. Taylor, Carondelet et Baronne, $3,230.

M. et Mme R. H. Bienvenu à la Third Dist. B. Ass'n, terrain, Robertson, Kerlerec, Columbus et Villeré, $1,820.

Acquéreur à Mme R. H. Bienvenu, même propriété, $1,820.

E. A. Carrere Co., Ltd à M. Mme J. J. G. Badeaux, terrain Music, Dorgenois, St-Roch, Rocheblave, $300.

Léon Lamothe à Vve Alex Starck, terrain, Lafayette, Port, Roman, Derbigny, $1200.

M. et Mme J. A. Bernard à la Dryades B. & L. Ass'n, un terrain, Howard, Septième, Freret et Sixième, $3250.

L'acquéreur à Wm J. Rooney, même propriété, $1800.

Gilbert J. Vincent à Francisco Bacino, un terrain Miro, Painters, Tonti et Franklin, $400.

FAITS DIVERS.

BESANÇON ET RODIN

Comparaissent en audience préliminaire.

Eugène Besançon et François Rodin, les deux meurtriers de l'horloger Franz Herman Reidel, ont comparu en audience préliminaire, hier matin devant le juge Chrétien, de la cour criminelle de district.

Les deux prévenus en entrant dans la salle d'audience et en voyant braqués sur eux les regards des centaines de spectateurs ont perdu contenance et c'est d'un pas affaissé qu'ils ont gagné les sièges que leur désignaient les députés shérifs.

L'audience n'a duré que quelques minutes. A la question du juge, Besançon et Rodin ont déclaré qu'ils plaidaient non-coupables et ont été immédiatement reconduits à leur cellule.

La date de leur procès n'a pas encore été définitivement fixée par le district attorney Adams, cependant on a tout lieu de croire qu'ils seront traduits en jugement dans les premiers jours de décembre.

La cour nommera d'office leurs défenseurs. On croit que ce sera l'avocat John C. Wickliffe qui sera chargé de la défense de Rodin, et l'on parle de M. Joseph E. Generelly, comme défenseur de Besançon. Il n'y a cependant rien de définitivement décidé à ce sujet.

Le bruit ayant couru ces jours derniers que le consul de France s'occupait du cas de Besançon et cherchait à lui procurer un défenseur, nous sommes en mesure d'affirmer que ces rumeurs ne reposent sur aucun fondement.

Besançon, en sa qualité de citoyen français, a fait appeler le consul de France, M. Genoyer, à la prison de paroisse et l'a prié de bien vouloir écrire quelques lettres à sa famille. M. Genoyer a naturellement consenti à remplir cette mission, et c'est à cela que s'est borné son entretien avec le prisonnier.

Dans le courant de la soirée le consulat de France nous a fait tenir le communiqué suivant qui confirme entièrement les lignes ci-dessus:

"Le Consulat de France dément absolument avoir prêté son aide à Eugène Besançon, actuellement accusé du meurtre de Franz Herman Reidel, ainsi que la chose a été annoncée dans le journal "Daily States", édition du jeudi 27 octobre.

Les faits réels sont les suivants:

Besançon, ces jours derniers, a téléphoné au consul de France par intérim, M. Emile Genoyer, l'informant qu'il désirait le voir personnellement à la prison de paroisse. Accompagné de son avocat, M. André Lafargue, le consul a visité le prisonnier non sans avoir au préalable informé l'avocat de district St-Clair Adams, de son intention.

La visite au prisonnier n'était nullement d'une nature officielle, et n'avait d'autre but que de prendre connaissance de la requête que Besançon pouvait avoir à adresser à son consul. En fait, le prisonnier désirait que le consul se mit en relation avec ses parents en France, afin qu'ils fussent informés de sa situation présente et pûssent venir à son aide en employant un avocat pour sa défense.

Le consul de France s'est rendu à la requête de Besançon et n'a fait aucune autre démarche concernant cette affaire."

Arrivée à la Nouvelle-Orléans des passagers du vapeur français "Louisiane".

—o—

De nombreuses personnes se pressaient hier après-midi sur le quai de la compagnie du Southern Pacific à l'arrivée du vapeur "Excelsior" qui ramenait de la Havane vingt-trois des passagers du vapeur français "Louisiane" et quatre du "Bluefields". La première nouvelle communiquée par les passagers à leur arrivée au quai a été que tout le monde à bord de ces deux bâtiments était sauf.

Mme W. E. Downing, de Memphis, épouse d'un directeur de la compagnie de chemin de fer Illinois Central, qui se trouvait à bord du "Louisiane", a donné les détails suivants sur l'échouage de ce vapeur:

"C'est vers minuit, le dimanche 16 octobre, que notre navire a été surpris par l'ouragan qui faisait rage avec une violence effroyable. Pendant la journée de lundi le vent atteignit parfois une vélocité de 80 à 100 milles à l'heure, et le "Louisiane" arrivait à peine à maintenir une vitesse de 7 à 8 noeuds.

"Vers onze heures du soir, au plus fort de la tourmente, notre navire toucha sur un haut-fond au large du phare de Sombrero. Les journées de mardi et de mercredi que nous passâmes à bord furent relativement calmes et finalement, mercredi soir, nous fûmes transbordés sur un côtre du gouvernement qui nous débarqua à Key West."

Un autre passager M. Jacques Dupas, qui est rentré à la Nouvelle Orléans après un séjour de quelques mois en France, a déclaré qu'il n'y avait pas eu d'accident de personne à bord du "Louisiane" à l'exception d'un garçon de salle qui pendant la tempête a été blessé à la tête par la chute d'un piano. Ce meuble s'étant détaché sous les coups du roulis commença une sarabande dans le salon, et c'est en voulant le remettre en place avec l'aide d'autres employés que ce garçon fut atteint à la tête.

M. Dupas a ajouté qu'au moment où la tempête commençait à se déchaîner quelques-uns des matelots mécontents de la nourriture qui leur était servie se sont plaints au capitaine, qui a immédiatement pris des mesures énergiques pour mettre un terme à ce commencement de mutinerie.

Pendant les deux jours qu'ils sont restés à bord du vapeur échoué, les passagers du "Louisiane" n'ont pas été par trop incommodés, en dépit de l'étrangeté de leur situation, et leur transbordement sur un côtre douanier du gouvernement américain s'est effectué sans incident.

Au nombre des passagers amenés par l'"Excelsior" se trouvaient:

M. et Mme A. V. Pubillones, Mme et Mlle Ducorbier, Mmes Lucille Martin et Bertha Perdrian, M. Robain, M. et Mme Helmer, Mme W. E. Downing, M. Jacques Dupas et autres.

Services Religieux.

CATHEDRALE St-LOUIS.
Chartres, pres Orleans.
Dimanche, messes a 6, 7, 8, 9 et 11 heures.

STE. MARIE, Archeveche
Chartres et Ursulines.
Dimanche, messes a 5:30, 7:00 8:00 et 9:30. Bénédiction à 5:00 p. m. Le vendredi, Exposition du Très Saint Sacrement pendant la messe de 6 heures et Bénédiction après la messe de 7 heures.

IMMACULEE-CONCEPTION (Jésuites), Baronne et Commune.
Dimanche, messes a 5, 6, 7, 8, 9, 10 et 11 heures.

STE ANNE.
St-Philippe pres Roman,
Dimanche, Messes à 6 1/2, 8 et 9 1/2 heures.

ST. AUGUSTIN.
St Claude et Bayou.
Dimanche, messes a 6:30, 8, et 10:30.

ST ANTOINE DE PADOUE.
Conti et Rempart.
Dimanche. Messes a 8 heures 30 à 10 heures. Tous les jours messe à 7 heures. Le soir, exposition du Saint-Sacrement, Chapelet Méditation et Bénédiction.

ST-PATRICK.
Camp, pres Girod.
Dimanche. Messes a 6 h. 30; 7 h 8 et 10 h.

ANNONCIATION,
Marais et Mandeville.
Dimanche, messes a 7; 8 et 9:30 à 5 heures Rosaire et Bénédiction

ST. VINCENT DE PAUL.
Dauphine, pres Montegut,
Messes le dimanche à 5:30, 7 et 9:30. Rosaire et Benediction a 4:30 P. M.

STE. ROSE DE LIMA.
Bayou Road entre Broad et Dorgenois.
Messes le dimanche à 7, 8 et 10 heures. Vêpres, récitation du Chapelet et Bénédiction du Tres Saint Sacrement à 4 p. m.

STE-THERESE.
Camp et Erato.
Dimanche. Messes a 6, 7,30 a 8 30 pour les enfants. Grand'messe a 10 h. Bénédiction à 5 P. M.

MATER DOLOROSA,
Coin Cambronne et Burthe, Carrollton.
Messes le dimanche à 7 et 9:30 A. M

SECOND CHURCH OF CHRIST SCIENTIST,
9406 avenue St-Charles, pres de l'avenue Napoléon.
Dimanche matin, service à Mercredi soir séance à 7:45.

PREMIERE ÉGLISE EVANGELIQUE FRANÇAISE,
(Presbytérienne)
de la Nouvelle-Orléans.
Horaire des cultes: Tous les dimanche à 3 h. P. M., dans le Temple situé au No 1132 rue Nord Dorgenois.
Tous les jeudis à 7 h. P. M., che le Pasteur. Rév. P. P. Briol,

AVIS DE SUCCESSIONS

Succession de William George Roifs.

COUR CIVILE DE DISTRICT POUR LA paroisse d'Orléans—No 94,940—Division D—Attendu que Mme Sophie E. Haux, veuve de Mme Wm. Roifs, a présenté une pétition à la cour à l'effet d'obtenir des lettres d'administration dans la succession de feu William George Roifs, décédé intestat; avis est par le présent donné à tous ceux que cela peut concerner d'avoir à déduire dans les dix jours les raisons pour lesquelles il ne serait pas fait droit à ladite pétition. Par ordre de la Cour, THOMAS CONNELL, Greffier.—Oscar Schreiber, avocat.
27 oct—27—nov 1 5

Succession de Luigi Colombo.

COUR CIVILE DE DISTRICT POUR LA paroisse d'Orléans — No 92,636—Division E—Avis est par le présent donné aux créanciers de cette succession et à toutes autres personnes intéressées d'avoir à déduire, dans les dix jours qui suivront la présente notification, les raisons (s'ils en ont ou peuvent en avoir) pour lesquelles le compte final présenté par Antonio Colombo, administrateur de cette succession, ne serait pas approuvé et homologué et les fonds distribués conformément audit compte. Par ordre de la Cour THOMAS CONNELL, Greffier. — Guy M. Horner, avocat.
20 oct—20 24 29

DECES.

LAFONTAINE—Décédé, jeudi, 27 octobre à 6:30 heures A. M., âgé de 64 ans, ROMAIN LAFONTAINE, époux de Marie Clarence, natif de Trie, France, et résident de cette ville depuis plus de 45 ans. Les parents, amis et connaissances de la famille ainsi que les officiers et membres de la Loge Etoile Polaire No 1 et Persevérance No 4, sont respectueusement invités à assister à ses funérailles qui auront lieu vendredi, 28 octobre 1910, à 3 heures P. M. Le convoi partira de sa dernière résidence No 2612 rue de Chartres, entre la rue Port et l'avenue Lafayette.

Enterrement au cimetière St Louis No 3, rue de l'Esplanade.

Loge Etoile Polaire No 1, A. · L. · G. · D. · G. · A. · D. · L'U. — Les Officiers et Membres de la R. · L. · Etoile Polaire No 1, sont priés de se réunir au local de cette Loge, coin Rempart et Kerlerec, aujourd'hui, vendredi, 28 octobre 1910 à 2 heures p. m., pour assister aux funérailles de notre P. · M. · ROMAIN LAFONTAINE.

Par ordre du Vénérable
EMILE POMES,
H FOURMENT, Secrétaire.

Les Loges sœurs sont respectueusement invitées.
23 oct—1 f

JAMES BONNOT,
Successeur de JOHN BONNOT

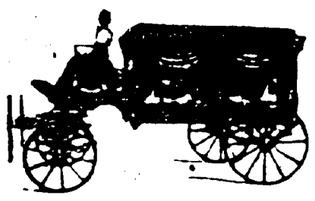

Entrepreneur de pompes funèbres
No 628 RUE STE-ANNE
SALONS FUNEBRES.
Téléphone No 1042.

F. LAUDUMIEY Président et Gérant. B. ADER, Vice-Président. EMILE ADER, Secrétaire.

F. LAUDUMIEY & CO., Ltd.,

Entrepreneurs de Pompes Funèbres et Embaumeurs.
1108-1112 Rue Rd Remparts
PHONE { HEMLOCK..... 466

PHONE HEMLOCK 262
EMILE LABAT
(Autrefois Mme Veuve Jos. Ray,
Directeur de Pompes Funèbres et Embaumeur,
No 1306 AVENUE NORD REMPARTS
Près Esplanade.
Voitures pour Bals, Mariages, Promenades, etc. Enterrements faits des prix modiques. Ordres reçus par le téléphone à n'importe quel moment.
oct sept—1an

Charbon PITTSBURG, ANTHRACITE, ALABAMA,
Coke de Gaz et de Fonderie,
W. G. COYLE & CO.,
337 Carondelet,
Phone Main 2126.
CHANTIER DE SUCCURSALE
4716 Magazins, coin Valence
18 sept—

AMUSEMENTS. AMUSEMENTS.

FOOTBALL
LA GRANDE PARTIE DE LA SAISON
LOUISIANA STATE UNIVERSITY
VS.
SEWANEE
SAMEDI, 29 OCTOBRE
PARC PELICAN
27 oct—3f

TULANE Ce Soir et Toute la Semaine Matinées Mer. et Sam. à 2
PRIX Soirs et Sam. Mat...25c à $1.50 Matinées Mercredi..25c à $1.00
Charles Frohman Présente
OTIS SKINNER
Dans Son Nouveau Succès
YOUR HUMBLE SERVANT
Semaine Prochaine—MAUDE ADAMS.
25 oct—5f

CRESCENT Ce soir et toute la Sem. Mat. Mar Jeu et Sam à 2
PRIX Soirs.....15c, 25c, 50c, 75c Matinées.....15c, 25c, 35c
Vingt-Cinquième Visite de Jub 6
AL. G. FIELD
LES PLUS GRANDS MINSTRELS
Semaine Prochaine — THE GIRL FROM RECTOR'S.
25 oct—5f

Orpheum
Phone Main 833
Matinées tous les Jours.
PRIX Matinées.....10 à 50c Soirs.....10 à 75c
LES CINQ "CYCLING" AURORAS
BROWN, HARRIS & BROWN
Mlle SYDNEY SHIELDS & CO.
LES FRERES HANLON
HUGH LLOYD
FRED WATSON
BERT ET LOTTIE WALTON
ORCHESTRE AUGMENTE
KINODROME
25 oct—5f

Edition Hebdomadaire de l'"Abeille".

Nous publions régulièrement, le samedi matin, une édition hebdomadaire renfermant toutes les matières,—littéraires, politiques et autres,—qui ont paru pendant la semaine, dans l'"Abeille" quotidienne. Cette édition, complète sous tous les rapports, est fort utile aux personnes qui ne peuvent acheter le journal tous les jours, ou qui désirent tenir leurs amis ou correspondants européens au courant des affaires de la Louisiane. Nous la vendons sous bande dans nos bureaux à raison de 10 cts le numéro.

AVIS SPECIAL.

AUX ACTIONNAIRES DE LA BANQUE DES CITOYENS DE LA LOUISIANE

Conformément à une résolution du Conseil de Directeurs de la Banque des Citoyens de la Louisiane, adoptée à une réunion dudit Conseil le 9me jour du mois de septembre 1910, une réunion générale des actionnaires de la dite corporation sera convoquée et tenue, comme le prescrit la Charte de ladite corporation, au local de la banque, No 620 rue Gravier, à la Nouvelle-Orléans, Louisiane, à 11 heures A. M., MARDI, le 15me jour du mois de novembre 1910, dans le but d'élire trois directeurs qui serviront en qualité de Liquidateurs, et de voter sur toute question pouvant être agitée devant ladite réunion touchant la liquidation des affaires de la corporation, rendue nécessaire par l'expiration de sa charte arrivant à expiration le 20 janvier 1911.

Il sera présenté à cette réunion pour la considération des actionnaires le rapport d'un Comité Spécial nommé par le Président par l'autorité du Conseil de Direction et chargé du soin de proposer et de soumettre aux actionnaires un plan pour l'organisation d'une banque qui succédera à ladite corporation en continuant les affaires.

Les actionnaires sont ici avisés d'assister à ladite réunion au jour, à l'heure et à l'endroit désignés.

GEO. W. HOTT, Président.
S. A. TRUFANT, Caissier.
4 oct—ex 15 nov inc

Anyone sending a sketch and description may quickly ascertain our opinion free whether an invention is probably patentable. Communications strictly confidential. HANDBOOK on Patents sent free. Oldest agency for securing patents. Patents taken through Munn & Co. receive special notice, without charge, in the
Scientific American.
A handsomely illustrated weekly. Largest circulation of any scientific journal. Terms, $3 a year; four months, $1. Sold by all newsdealers.
MUNN & Co. 361 Broadway, New York

PETITES ANNONCES.

DEMANDE—Une fille française pour faire travail dans la partie supérieure d'une maison et s'occuper d'enfants. Excellentes gages; belle chambre à côté chambre; bains; bonnes recommandations exigées. S'adresser 2134 Ave Napoléon; Téléphone Uptown 3679.
28 oct—5f

UNE dame demande 2 chambres dans une famille. Meilleures références. Adresse 723 rue Bourbon.
23 oct—1 s

DEMANDE—Hommes pour apprendre métier de barbier. Demande plus que suffisante. On prépare peu sur son propre établissement en en donne emploi permanent, dans quelques semaines. Peuvent gagner dépenses. Ne tardez pas. Présentez vous ou écrivez. Moler Barber College, 516 rue St-Charles.
22 oct—6f

DEMANDE—Dames pour apprendre métier de coiffeuse, de manicure, de massage de la figure, de pédicure ou l'électrolyse. Quelques semaines qualifient. Grande demande de graduées à bons salaires. Peuvent avoir leur propre établissement avec petit capital. Jolies maisons. Moler College, 516 rue St Charles.
22 oct—6f

COUTURIÈRES EXPÉRIMENTÉES POUR VÊTEMENTS D'HOMMES. EMPLOI PERMANENT. SALAIRE LIBERAL.
BEEKMAN'S CLOTHING STORE.
11 oct—1f

Succession de Julia O. Hussey.

COUR CIVILE DE DISTRICT POUR LA paroisse d'Orléans—No 90,970—Division B—Avis est par le présent donné aux créanciers de cette succession et à toutes autres personnes intéressées d'avoir à déduire, dans les dix jours qui suivront la présente notification, les raisons (s'ils en ont ou peuvent en avoir) pour lesquelles le compte présenté par James J. Carverna, administrateur de cette succession, ne serait pas approuvé et homologué et les fonds distribués conformément audit compte. Par ordre de la Cour. — THOMAS CONNELL, Greffier. — M. R. Dimitry, avocat.
23 oct—23 27—nov 1

—O'était la consigne.... Depuis si longtemps on avait l'œil sur vous....

—Dites-moi.... vous aviez donc été prévenus de ma visite au cimetière?

—Je ne peux rien vous dire...

—Ce qui équivaut à répondre que vous aviez été avertis.... Par qui? Personne ne connaissant mon projet?... il a fallu qu'on le devinât.... Vous l'aviez deviné?

L'homme resta impénétrable.

—Puisque vous ne répondez pas à une question aussi simple, c'est que le projet n'est point parti de chez vous.... C'est qu'il vous a été suggéré.... J'ai été trahi et tout naturellement vous ne direz rien qui me fasse découvrir le traître.... Je n'insiste pas....

Mais les suppositions, en tumulte, se pressaient dans son cerveau.

Tout à coup, il demanda encore:

—J'ai un remords.... veuillez me rassurer.... Votre camarade sur la tête duquel j'ai sauté, là-bas, du haut du mur?.... j'espère qu'il n'a aucun mal?....

—Presque rien.... il a eu le nez à moitié coupé par la bordure du casque.... mais on le lui a recousu.... dans huit jours il n'y paraîtra plus....

—J'en suis heureux!

Renaud vit comme une lueur de gaieté dans les yeux bleus de l'homme, lequel, tout à coup, ajouta avec un rire content:

—Ça tombait bien.... Kauffmann avait justement le nez de travers.... Ça le lui a redressé..

Dans l'après-midi, Renaud reçut la visite de Sauvageot-le-dur, et du grand-père. L'entrevue fut courte. Le jeune homme allait être conduit à Metz où il passerait en conseil de guerre.

Avant de se séparer de lui, le vieux Sauvageot demanda:

—Ta soupçonnes la trahison? mais le traître?....

Renaud haussa les épaules. Il avait eu beau chercher. Il n'avait rien trouvé.

Alors, le grand-père murmura, sinistre, implacable:

—Moi, je trouverai.... Et si je ne me suis pas trompé..... si c'est bien ce que que je devine.. alors, oh! alors, mon pauvre enfant, le châtiment sera terrible..

—Grand-père!

Mais le vieux sortit sans vouloir expliquer sa pensée. Sur le seuil, il s'arrêta, revint brusquement vers Renaud, l'étreignit, rude, étrange et murmura:

—Embrasse-moi encore, mon petit.... C'est sans doute la dernière fois!....

—Oh! grand-père.... pourquoi cette pensée triste?

—La dernière fois, petit, la dernière fois!....fit le vieillard, presque avec solennité.

Renaud avait raconté au grand-père son odyssée tragique du matin, à partir du moment où il s'était enfui du cimetière.

Au lieu de rentrer à Haute-Goulaine, en sortant du commissariat, le grand-père quitta Joseph sous le premier prétexte venu et se dirigea vers le cimetière.

Avait-il un but, une pensée? Non, en dehors de la pensée de s'attarder auprès de la tombe de celle qui reposait là, depuis la veille.

Il monta lentement, à travers la campagne.

Il aperçut, presque aussitôt, devant lui un gendarme faisant le même chemin et tout de suite son cerveau marcha: pourquoi cet homme s'en retournait-il vers le cimetière? Entre cette visite et la capture de Renaud, y avait-il quelque corrélation? Et laquelle?

Machinalement, il le suivit, sans le perdre de vue. L'homme, du reste, ne tarda pas à s'apercevoir qu'il était suivi. Il reconnut le vieillard, fit un léger salut et continua sa route, sans plus s'en préoccuper.

C'est ainsi que le vieillard remarqua que le gendarme, au lieu de pénétrer dans le cimetière, se contentait d'en faire le tour, à pas très lents, la tête et le dos baissés, s'arrêtant presque à chaque pas et ne quittant pas le sol des yeux....

—Il cherche quelque chose, pensa le grand-père.... quoi?

Au lieu de le suivre, obéissant à une sorte de geste instinctif plus fort que sa volonté, Sauvageot se mit à faire le tour du cimetière, lui aussi....

Mais en sens contraire!

De telle sorte qu'il devait, à mi-chemin, se rencontrer avec l'autre.....

Et il se mit à chercher..... Quoi?.... Il n'en savait rien!

C'était le côté par où Renaud s'était enfui, en retombant à pieds joints sur un casque. Déjà, il avait exploré une partie des champs qui rasaient le mur, lorsque, juste à l'endroit où le jeune homme avait sauté, il aperçut dans l'herbe quelque chose de blanc. C'était un papier. Il le ramassa vivement et le fourra dans sa poche, sans même prendre la peine de l'ouvrir. C'était plié comme une lettre. Peut-être était-ce tout simplement du papier blanc? N'importe. Il avait le temps de s'en assurer.

Il reprit sa marche, cherchant toujours, et faillit se cogner contre le gendarme qui avançait doucement.

L'homme salua de nouveau et passa.

Il était probable que sa recherche avait été vaine....

Un quart d'heure après, quand il fut sûr de ne pas être vu, le vieillard tira le papier de sa poche, le déplia, le lut....

Et il ne put retenir un rugissement tout à la fois de joie, et d'indignation....

De joie, parce qu'il possédait la preuve qu'il ne se trompait pas dans son soupçon.

D'indignation, parce que la trahison était odieuse....

C'était une lettre anonyme, mais selon toute apparence, son auteur se croyait à l'abri de tout châtiment; car il ne s'était même pas donné la peine de déguiser son écriture.

Elle disait:

"Il y a fort à parier que Renaud Sauvageot, n'ayant pu voir sa mère avant sa mort, et n'ayant pu assister à l'enterrement profitera de la nuit pour aller prier sur la tombe.... Avec un peu de prudence, vous pourrez l'y entourer et l'arrêter...."

De plus, nul doute....

C'était une écriture de femme.

Et un nom lui vint tout de suite aux lèvres, dans un cri de stupeur et de haine:

—Elise!!!....

La première chose à faire était de s'assurer qu'il ne se trompait pas.

Rentré chez lui, il écrivit à Elise une lettre d'où toute menace était bannie, et dans laquelle il priait simplement la jeune fille de lui donner un rendez-vous, en ayant l'air de vouloir intercéder auprès d'elle, afin qu'elle s'employât à adoucir la peine qui attendait Renaud en conseil de guerre.

Ce qu'il désirait en réalité, c'était une réponse, si banale qu'elle fût.

Ce qu'il voulait, c'était comparer les écritures....

Et la réponse d'Elise ne se fit pas attendre:

"Le sort de M. Renaud Sauvageot m'est indifférent et je ne puis m'employer en sa faveur... Mon père refuserait de venir en aide à un garçon qu'il ne trouverait pas à plaindre parce qu'il va faire deux années de service sous le drapeau de son pays.... Je regrette, monsieur, de vous envoyer ce refus dont vous comprendrez les graves raisons, j'en suis certaine...."

Il exposa les deux lettres l'une près de l'autre.

Aucune erreur n'était possible....

C'était bien la même main, traîtresse, violente, cruelle, qui les avait, toutes deux écrites.

Un souffle rauque sortait de la poitrine du grand-père.

Il avança les deux bras dans une attitude d'attaque et de menace.... Les mains formidables qui terminaient les bras s'écartèrent, se refermèrent comme des pinces qui ne lâchaient pas leur proie; et il murmura, dans un soulagement de tout son être:

—Je la tiens!

Il alla s'asseoir devant son pavillon, isolé de Haute Goulaine, sur son banc, à sa place favorite, et il alluma sa courte pipe qu'il se mit à tirer par petit coups pressés, fiévreux....

Il ne pensait pas à la bête jouissance de fumer...

Il réfléchissait au châtiment et il le voulait complet, redoutable.

Pendant qu'il rêvait, un léger bruit s'entendit non loin, sur le pavé de la cour du château.

Toc, toc, faisait ce bruit, pareil à celui d'une canne hésitante....

Il n'y prêta point d'attention et le bruit se rapprocha, lentement.... toujours faible.

Toc, toc, faisait-il maintenant sur le gravier de l'allée qui conduisait au pavillon.

En même temps, un pas léger comme un glissement de créature qui eût été portée par des ailes, ou soulevée par la brise....

Toc, toc.... s'arrête tout à coup, car à cet instant, le grand-père venait de soupirer plus fort.... et ce soupir, sans doute, n'avait pas été perdu pour tout le monde.

Une voix timide prononça:

—Il y a quelqu'un près d'ici.... Je cherche mon chemin.... Voudrait-on me renseigner?

Le vieillard, tiré de son rêve de vengeance, tressaillit et releva les yeux.

C'était la petite aveugle.

—Où désirez-vous aller, mon enfant? dit-il.... Je vous y conduirai moi-même....

—Ah! Je reconnais votre voix .... Vous êtes le grand-père du pauvre monsieur Renaud?

—Oui....

—C'est vers vous que l'on m'envoie....

—Et quel est celui qui t'envoie?

A continuer.